Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260921-2026_041-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - FIERDEHAICHE Frédéric - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAUX Frédéric - SPILEMONT Juliette.

Absents : DESAINT DENIS Adeline (pouvoir à DESCHAMPS Marie-Noëlle) - SAMSON Pierrick (pouvoir à CORBEL Guy) - VELY Isabelle (pouvoir à SAUX Frédéric).

Monsieur Frédéric FIERDEHAICHE est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-041 - Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- Signature du devis de la SARL MACÉ Entreprises (Trégueux) relatif à des travaux de remise en place du conducteur de descente à l'église, soit 2 391,00 € TTC.
- Signature du devis de la SARL JAMET Patrice (Broons) pour la réalisation de remise en état des murs (rebouchage des trous et peinture) de la salle associative « la Forge » pour un montant de 3 067,25 €.
- Droit de préemption urbain non exercé : pour la vente du bien situé rue de la Rosette, propriété de M. et Mme COURDAVAULT.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prise par le Maire.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Frédéric FIERDEHAICHE